# BULLETIN MUNICIPAL

# 2018





# Sommaire

LE MOT DU MAIRE	. 3
L'ÉTAT CIVIL	. 4
VOS ÉLUS	. 5
LES PRINCIPALES REALISATIONS COMMUNALES	. 7
Bâtiments – Équipements	7
Voirie – Urbanisme	8
Environnement et espaces verts	11
Fleurissement – Embellissement	11
Les finances	12
Social – Éducation – CCAS	13
COMMUNICATION - ANIMATION - CÉRÉMONIES	14
LES SERVICES COMMUNAUX	19
AUTRES SERVICES ET INFORMATIONS	22
INFORMATIONS PRATIQUES	27
LES PROJETS POUR L'ANNÉE 2019	28
LES CONSCRITS DE LA CLASSE EN 8	29
LA VIE ASSOCIATIVE	29

### LE MOT DU MAIRE

Renforcer son attractivité et à minima la maintenir doit bien être l'objectif d'un bourg centre comme notre village de Salornay-sur-Guye. Plusieurs facteurs participent à ce résultat qui est le fruit de situations, d'actions et d'engagements multiples.

L'année 2018 a de nouveau été l'illustration d'investissements individuels et collectifs, dont ce bulletin rétrospectif, comme chaque année, en fait l'écho tant pour l'équipe municipale que les associations.

La réalisation municipale structurante de l'année écoulée fut évidemment la construction de locaux adaptés à l'accueil d'un commerce multiservices. Le démarrage de l'activité confirme que le potentiel était bien réel. L'appréciation de la population témoigne de la carence que nous avons contribué à combler et de la dynamique que nous avons tenu à insuffler.

L'attractivité de nos territoires ruraux passe par ce type d'aménagement au cœur de notre commune, par des équipements et des services qui se complètent.

Certes, rien ne se fait aisément, tout au moins dans nos campagnes. Nombre de tâches et missions, de moindre envergure et tout aussi nécessaires, sont quotidiennement pratiquées pour assurer la vitalité de notre commune au sein de notre bassin de vie.

Nos services publics, plus que jamais nécessaires, exigent modernité mais surtout proximité et adaptation. Notre communauté de communes du clunisois y prend concrètement toute sa part.

Dans ce contexte où les obligations et les attentes évoluent, votre équipe municipale s'investit et se projette avec une volonté partagée. L'année qui s'ouvre permettra la poursuite de nos engagements qui sont l'affaire de tous ; en espérant que tous ceux qui participent à l'énergie locale soient rejoints par tout concitoyen pouvant apporter, même modestement, son action ou son intérêt aux autres.

L'année 2018 a été celle du centenaire de la fin de la 1ère Guerre Mondiale 1914-1918. Nos différentes actions et manifestations en novembre ont permis un bel hommage et ont illustré les enseignements que nous tirons, ou que nous devons tirer, du passé. Au-delà de l'hommage, le fascicule dédié à nos poilus Salornéens vise à toujours mieux vous informer, vous intéresser. Un grand remerciement à tous ceux qui ont contribué à ces événements et à ce regard sur l'Europe.

Sur le plan national, la situation est difficile parce que périlleuse et laisse peu d'espoir pour beaucoup de nos concitoyens aux conditions modestes et dans des situations précaires, situations desquelles ils ne peuvent s'extirper. La solidarité doit se renforcer et être intégrée concrètement dans les nombreuses réformes nécessaires.

Evitons cependant les raccourcis et caricatures et croyons en notre capacité collective de mieux partager, d'améliorer le quotidien et le vivre ensemble.

C'est par ces intentions volontaristes et positives qu'au nom de l'équipe municipale, d'élus et d'employés, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année 2019.

Jean-Luc FONTERAY Maire, Conseiller départemental du canton

## L'ÉTAT CIVIL

#### **Naissances**

Camille MEUNIER le 2 avril
Arthur GELIN le 2 juin
Clémence DUVERGER le 3 juillet

#### Mariage

Samuel DECERLE et Marie GELIN le 20 mai Pierre VIARD et Marie-Laure MILAN le 18 août Maxence BONGIOVANNI et Stéphanie GIVRY le 24 décembre

#### Décès

Arlette OBERON Epouse ROUSSET le 8 janvier Yvonne DANJEAN Veuve GUILLARD le 6 février Jean Louis AULOY le 28 février Lucien BOULTIF le 22 mars Marie-Agnès CLAIR le 18 juin Jeanne DESBRIÈRES Veuve SARRAT le 14 juillet le 27 juillet Jean Pierre AUBRAC **Guy COURTOIS** le 16 septembre Michel GROSJEAN le 18 septembre le 28 décembre Angèle JACQUET

#### Pensionnaires à la Maison de Retraite :

Marie Louise GUÉRITAINE Veuve DUTREMBLE le 17 janvier. Liliane MOLINÈS Veuve VIALA le 20 janvier. Nelly BERTHELON Veuve VILAIN le 23 janvier. Bruno FICHET le 17 février. Gabrielle ROBERGEOT Epouse CHEVALIER le 26 mars. Andrée MAX Veuve BONNABAUD le 12 juin. Jacques ECOFFET le 15 juin. Bernard BEAUCHAMP le 16 juin. Idillio PAROVEL le 22 juin. Marie BOUILLON Veuve PLASSARD le 20 juillet. Odette BARBIER le 16 juillet. René PEUTIN le 11 août. Madeleine CORSIN Veuve RICHARDOT le 2 septembre. Jean DORIN-BLANCHARD le 28 septembre. Gisèle TURCO-BONNET Veuve ROGAN le 18 octobre. Georges MEUNIER le 21 octobre. Jean NAVOIZAT le 11 novembre. Gaspard PEREZ le 26 novembre. Henriette CHAPELLE Veuve JOLIVET le 27 décembre. Paulette BONNIN Veuve FRAPPET le 30 décembre.

Nous adressons aux familles éprouvées par la disparition d'un des leurs, nos très sincères condoléances et l'expression de notre sympathie.

# VOS ÉLUS

L'équipe municipale mise en place en 2014 continue son implication au quotidien. Il apparaît toutefois utile d'en rappeler la composition pour les habitants nous ayant rejoints, et pour d'autres qui auraient pu oublier :

FONTERAY Jean-Luc - Maire,

BURTEAU Gilles - 1<sup>er</sup> Adjoint, BERTRAND Catherine - 2<sup>ème</sup> Adjointe, DESBAS Cathy - 3<sup>ème</sup> Adjointe, MALDEREZ Alain - 4<sup>ème</sup> Adjoint ;

BAILLY Monique, BARITEL Cédric, COURTOIS Nadine, MENDEZ Emmanuelle, MILAN Marie-Laure, MEUNIER Julien, MOREAU Didier, THEVENOUD Guy, THOMAS Céline.

Le maire assure la responsabilité globale et le pilotage des finances, le premier adjoint seconde au quotidien le maire, et chaque adjoint a la charge des domaines suivants :

- BURTEAU Gilles : Employés techniques, Voirie, Réseaux et Urbanisme, Bois et Environnement, Fleurissement, Ordures ménagères.
- BERTRAND Catherine : Bâtiments, Relations avec les Associations.
- DESBAS Cathy : Activités scolaires et périscolaires, Action sociale, Jeunesse, Camping, Bibliothèque.
- MALDEREZ Alain: Administration Générale et Personnel, Communication.

La connaissance de cette répartition vous permet de vous adresser à l'adjoint concerné et compétent dans son domaine, directement ou par le biais du secrétariat de la mairie.

Parce que le volume des affaires est conséquent et dans un but attendu d'efficacité, le maire et ses quatre adjoints se rencontrent très fréquemment. Chaque jour, le maire s'entretient avec au moins l'un d'entre eux. Pour une bonne coordination de ces 5 élus, des réunions du bureau municipal se tiennent régulièrement, les dossiers en cours y sont examinés, l'état d'avancement des missions évoqué et les programmes d'actions établis.

Les réunions du conseil municipal constituent évidemment l'instance de décision. Il faut rappeler que ces réunions sont publiques, et que chacun peut donc y assister. A la fin de chaque séance, la date de la prochaine réunion est fixée et diffusée, tout comme les comptes rendus, par affichage et sur le site internet.

Les réunions thématiques des commissions communales permettent une implication des conseillers municipaux qui, quels que soient le domaine, sont des interlocuteurs et observateurs de proximité à qui chaque habitant ne doit pas hésiter à s'adresser.

Le rôle de ces commissions est d'étudier les questions soumises au conseil, et d'émettre un avis sur les affaires relevant de leur compétence. Elles sont également un lieu de propositions et d'échanges. Les élus y discutent des problèmes concrets des Salornéens et proposent des solutions.

Si le maire est président de droit de l'ensemble de ces commissions, chacune est de la responsabilité d'un adjoint au maire. Elles se réunissent autant que de besoin. Liste des commissions municipales :

Finances, Urbanisme – Voirie – Réseaux, Bâtiments, Administration générale – Logements, Activités scolaires – Jeunesse – Social, Environnement – Forêts – Rivières – Sentiers, Communication – Perspectives, Relations avec les associations, Animation culturelle.

Certains comités et commissions sont ouverts à des membres extérieurs au conseil municipal :

Comité Fleurissement – Embellissement, CCAS (Comité Communal d'Action Sociale), CCID (Commission Communale des Impôts Directs).

La commune est aussi représentée par des élus dans les différents syndicats et groupements dont elle fait partie.

Sur les 69 délégués siégeant à la Communauté de Communes du Clunisois, 3 délégués représentent la commune de Salornay : le maire Jean-Luc Fonteray, qui en est le premier vice-président en charge des finances, ainsi que les deux premiers adjoints Gilles Burteau et Catherine Bertrand.

# LES PRINCIPALES REALISATIONS COMMUNALES

## **Bâtiments - Équipements**

#### Le bâtiment pour la supérette

Comment rebondir après la fermeture du commerce Girardon, le constat d'un manque progressif de services et l'absence de locaux adaptés au présent et au futur ? C'est la réponse que la municipalité a apporté par la construction du bâtiment nécessaire.

Les formalités administratives accomplies (demandes de subventions, permis, marché, ...), le chantier a commencé par la démolition de l'ancienne caserne mijanvier, pour se terminer mi-juin. Une opération menée à un rythme très soutenu qui a permis l'arrivée des marchandises fin juin, pour une ouverture le 30 juin.

Notre choix pour la tenue de l'activité s'est porté sur le projet de Marie-Paule Rizet qui au sein de sa société a retenu l'enseigne Proximarché.

Les locaux communaux sont loués, la recette permettant le remboursement de l'emprunt contracté par la commune pour financer le reste à charge. L'opération a été inaugurée le 20 juillet sous la présidence de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture, sous-préfet d'arrondissement.

La perception des habitants de la commune comme des environs est positive pour une très large majorité. Avec ce développement de l'offre commerciale, l'attractivité de la commune s'en trouve renforcée et une dynamique impulsée.



#### **Matériel communal**

Pour assurer la diversité des tâches confiées à notre service technique, nous disposons d'un bon équipement en matériels et engins. Il ne manquait qu'un

camion benne. C'est maintenant chose faite avec l'acquisition aux enchères d'un véhicule réformé qui conviendra parfaitement à nos besoins.

L'ensemble des véhicules porte désormais le logo de la commune.



Suite au cambriolage du local technique, mi-septembre, le matériel portatif et l'outillage dérobés ont été remplacés.

Une étuve de remise en température a été installée au restaurant scolaire à la place des anciens fours.

Nous avons fait renouveler deux ordinateurs du secrétariat devenus vétustes et fait l'acquisition d'une nouvelle sono.

#### **Tennis**

Au regard de son état dégradation, la réfection totale du court était nécessaire. Engagée en fin d'année passée, les travaux de finition, peinture et marquage, se sont achevés au printemps. Rappelons qu'à la suite de sa dissolution l'association du tennis a fait don de ses avoirs à municipalité, contribuant ainsi au financement de cette opération.

Le terrain est en accès libre et bénéficie d'un éclairage.



#### Voirie - Urbanisme

#### Aménagement des WC publics place de la Clochette



Notre souhait de proposer des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite et de les maintenir hors gel pour une disponibilité toute l'année, tout comme la simultanéité avec la construction du commerce ont conduit à un nouvel aménagement sous l'abribus. Ainsi notre espace public de La Clochette et ses multiples usages dont la plateforme mobilité est équipé de cette commodité.

#### **Grande Rue**

Dans la continuité des travaux engagés en 2017, la deuxième tranche de trottoirs de la Grande Rue a été réalisée, avec notamment des aménagements répondant aux règles d'accessibilité.

Le revêtement du carrefour de Lomonot au pont de Confle a été financé par le Conseil Départemental avec une prise en charge par la commune de l'option d'enrobés. L'aspect de cette traversée est ainsi plus agréable.



#### Place de la Clochette



La place de la Clochette a bénéficié d'un nouveau revêtement après les nouvelles constructions. Grâce à l'extension réalisée, suite à l'acquisition d'un terrain privé, le d'emplacements nombre а significativement augmenté au profit des usagers de l'aire de jeux et de la pratique du covoiturage. La situation de Salornay, au carrefour d'axes de circulation, nous a conduits à ce projet réalisé sur pavés permettant l'évacuation des eaux pluviales. L'aire de covoiturage bénéficiera d'une signalétique prévue par la Communauté de Communes dans le cadre du réseau des aires qui se développent sur notre territoire. Certains jeux du parc ont été rafraîchis, le tourniquet est mieux sécurisé, et du gazon synthétique a été posé sous certains agrès.

#### **Pont Ste Catherine**

Après un décapage par aérogommage, notre charmant pont a bénéficié d'un rejointoiement par nos employés. L'application d'un produit hydrofuge viendra le protéger pour les années à venir.

Après consultation préalable, l'ABF et le service environnement de la DDT ont émis un avis favorable sur la méthode et le procédé utilisés.

#### **Grand Pont**

Le résultat de l'inspection réalisée cet été par un cabinet d'expertise permet d'avoir un premier diagnostic assez sévère de l'état du Grand Pont. Cette étape a permis de lancer une consultation pour retenir le maitre d'œuvre chargé de rédiger le descriptif des travaux à envisager.

#### Mur en pierres sèches, Place Gandin



A la suite d'une première partie effectuée en 2017, l'équipe employés de l'agence du patrimoine а poursuivi la réfection du mur en pierres sèches entre pont Sainte Catherine et lavoir, redonnant à cet ensemble aspect ancien mais pour autant consolidé.

L'agence du patrimoine sera bientôt installée dans les locaux de la zone de la Courbe, dont la Communauté de Communes a fait l'acquisition en 2018. Un nouveau sablé a embelli la place Gandin, tout en stabilisant le sol, et en limitant

la repousse des herbes.

#### **Eclairage Public**

Une partie de notre parc de candélabres devenant vétuste et énergivore, le conseil municipal a sollicité le SYDESL pour un remplacement de 35 points lumineux équipés de LED plus économes en énergie (principalement dans la Grande Rue, mais aussi place de Lomonot, place Gandin et au lotissement du Poirier Bouchot). Avec une contribution communale demandée par le SYDESL de 40% d'une dépense totale de 26 010 € HT, cette opération bénéficiera en plus du programme des certificats d'économie d'énergie mené par la Communauté de Communes du Clunisois.

Suite à vandalisme, le renouvellement de 4 bornes lumineuses le long du sentier piétonnier Route de Cluny a dû être réalisé.

#### Lotissement - terrains à bâtir

Une troisième parcelle a été vendue au lotissement des Tilles. La construction d'une nouvelle maison est en cours. Un compromis pour une quatrième est programmé.

Par ailleurs, la commune a viabilisé les parcelles acquises en bordure de la rue des Ravarys et peut ainsi diversifier son offre de terrains à bâtir.

#### **Environnement et espaces verts**

#### **Zéro Phyto**

La collectivité était déjà soumise aux exigences de non utilisation de produits phytosanitaires, nous conduisant depuis de longues années à adopter un plan de désherbage et de gestion différenciée des espaces publics.

Désormais, l'interdiction d'achat, de détention et d'usage des produits de désherbage est généralisée. Au 1<sup>er</sup> janvier 2019 la loi Labbé est entrée en application sur tout le territoire. Elle prévoit cette même interdiction pour les particuliers.

Les produits dorénavant utilisables par les jardiniers amateurs sont :

- les produits dits de **bio contrôle** qui sont des macro-organismes (ennemis naturels des ravageurs), des micro-organismes (virus, bactéries ou champignons) et des médiateurs chimiques (phéromones pour attirer ou repousser les organismes);
- les produits **utilisés en agriculture biologique** : Huile végétale, microorganismes, hydroxyde de cuivre, sulfate de cuivre (bouillie Bordelaise), soufre, bicarbonate, ....
- les produits à faible risque : qui ne doivent pas être cancérigènes, mutagènes, ... ne pas être des perturbateurs endocriniens, provoquer des effets neurotoxiques, ..., ne pas être persistants dans l'environnement.

<u>Attention</u>: les produits fabriqués de façon artisanale à base de vinaigre ne sont absolument pas autorisés.

Cette interdiction globale bouleversera sans aucun doute quelques habitudes et obligera chacun d'entre nous à changer ses pratiques de jardinage, d'entretien de ses espaces verts ou de sa cour.

Ces nouvelles pratiques sont toutefois nécessaires pour un meilleur respect de l'environnement, pour laisser une nature plus propre aux générations futures, mais aussi pour notre santé.

Le non-respect de ces mesures prévues par la loi est une infraction pénale.

#### Fleurissement - Embellissement

Nos massifs ont bénéficié d'un ensoleillement exceptionnel cet été, dont la contrepartie a été une rigueur imposée sur les arrosages. Malgré ces éléments climatiques notre commune continue à concourir au fleurissement primé.

En hiver et en été, les valeureux volontaires de l'embellissement de la commune passent du temps à planter, semer, désherber, enrichir nos massifs afin d'obtenir dans un avenir proche le Saint Graal de « village fleuri ». Il faut reconnaître qu'ils se donnent du mal pour embellir nos rues, décorer les sapins en décembre, réaliser les personnages de dessins animés qui font la joie des petits. C'est un grand merci que nous leur adressons.



#### Les finances

Comme chaque année, les budgets de notre collectivité ont été votés fin mars, après avoir eu connaissance des dotations. Ils ont été élaborés avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants, de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt et de mobiliser toute subvention envisageable chaque fois que possible. Notre endettement global reste néanmoins bien inférieur à la moyenne des communes de la même catégorie. Le budget général a bénéficié d'un excédent 2017 de 158 824 €. Il s'élève à un montant de 622 576 € en fonctionnement et de 487 365 € en investissement (avec un autofinancement prévisionnel de 200 000 € du fonctionnement à l'investissement).

Sur l'exercice, la recette fiscale des ménages représente 28 % de nos recettes réelle de fonctionnement. Notre gestion rigoureuse et nos choix assumés nous permettent de ne pas augmenter nos taux de fiscalité qui sont identiques à ceux de 1995, point dont nous sommes assez fiers au vu des charges nouvelles qui pèsent sur les collectivités et des baisses de dotation dans le cadre de la contribution à la diminution de la dette publique.

Toutefois, dans ce contexte, il faut préciser que les services à la population nouvellement créés sont généralement le fait de la communauté de communes. C'est en effet avec ce périmètre que l'organisation est possible, finançable et nous inscrit dans une dynamique territoriale.

Néanmoins la fiscalité cumulée (commune et communauté), à 21,46% pour la taxe d'habitation et 16,93% pour le foncier bâti, reste en deçà de la moyenne départementale.

Le budget Assainissement a été voté à 71 926 € en exploitation et à 154 473 € en investissement. Notre taxe communale d'assainissement n'a pas varié depuis six ans à 0,80 € par m3 d'eau consommé et se situe bien en dessous de la moyenne départementale, tout en sachant que les travaux importants sur le réseau sont désormais réalisés. La situation est donc aussi très saine dans ce domaine. Sur cet exercice, le budget du lotissement des Tilles ne reflète que la vente de lots.

Le budget annexe 2018 des commerces s'est vu sensiblement augmenté, notamment en investissement à 399 355 € (HT) avec la construction du commerce pour le multiservices. Rappelons que ce budget qui concerne dorénavant les professionnels Balon et Rizet s'équilibrent par l'emprunt et les loyers.

La taxe pour les ordures ménagères est perçue par la Communauté de Communes pour le compte du SIRTOM, syndicat chargé de la collecte et du traitement des déchets ménagers. Porté à 11,55 % en 2018, le taux a connu une légère baisse en 2018.

Les services de comptabilité évoluent avec la dématérialisation des échanges, tant avec la Trésorerie que par la facturation des fournisseurs via internet.

#### Social - Éducation - CCAS

#### Repas des aînés

La commune a convié le 13 décembre ses aînés pour leur offrir un repas à la salle polyvalente.



Les bénévoles du CCAS ont donc eu plaisir à servir un repas préparé par Xavier Balon à 54 personnes.

La doyenne du jour, Mme Germaine Bonin a été mise à l'honneur. Animé par François, secondé par Cathy, la journée s'est écoulée entre un petit air de musette, quelques anecdotes, beaucoup de souvenirs et une petite chansonnette.

Les petites mains du loisir créatif (activité de la Courte Echelle) ont réalisé des décorations de tables que la municipalité a remplies de petites douceurs. Beaucoup sont repartis avec ce petit souvenir d'une journée conviviale et bien sympathique.

#### Collecte en faveur des restos du cœur

Cette année la municipalité a proposé au magasin Vival et à Proximarché de mettre des paniers à la disposition de leur clientèle pour collecter des produits en faveur des Restaurants du Cœur de Cluny.

Tous nos remerciements à nos commerçants et aux généreux donateurs.

#### **Centre de loisirs**

Cette année encore le centre de loisirs La Marelle a ouvert une antenne à Salornay pour trois semaines (du lundi 9 au vendredi 27 juillet). Lors de ces trois semaines, 67 enfants (dont 26 de Salornay) ont été accueillis dans la cour de l'école et dans le restaurant scolaire. Comme chaque année, la municipalité a financé une semaine de centre pour les élèves de CE2 : 4 enfants en ont bénéficié cet été. Cette année, des soirées ont été proposées aux enfants (soirée "Loup Garou", soirée dansante et nuit au camping de Salornay).

#### **Dictionnaires**

Depuis 1996, la municipalité offre un dictionnaire aux CM2 qui quittent l'école communale pour le Collège. Innovation cette année, en plus du traditionnel dictionnaire, les élèves ont également reçu un dictionnaire d'anglais, un livre sur les régions, un livret du citoyen et un recueil sur l'orthographe et les difficultés de la langue française.

C'est au cours d'une petite cérémonie, en compagnie de l'équipe enseignante, des parents et des élus, que Cathy Desbas, adjointe à l'initiative de cette nouveauté, a remis à neuf élèves ce beau pack de livres.

Nous souhaitons à ces nouveaux collégiens bonne chance pour leurs futures études.



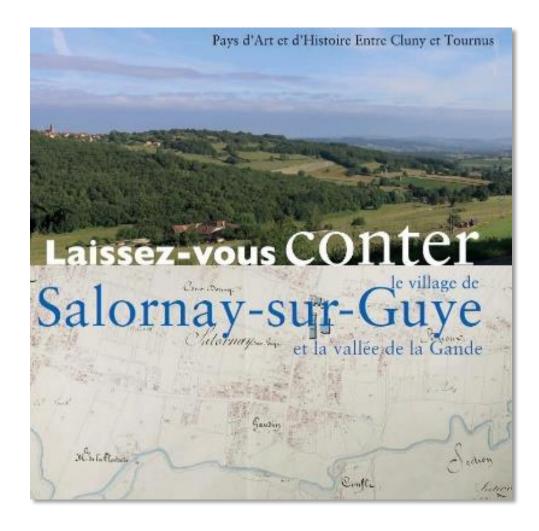
# COMMUNICATION - ANIMATION - CÉRÉMONIES

Traditionnellement, l'année a débuté par les vœux de la Municipalité. Et c'est avec plaisir que le maire, Jean-Luc Fonteray, entouré des conseillers municipaux, accueille les habitants et les principaux acteurs, interlocuteurs ou partenaires de la vie communale qui contribuent à divers titres à la cohésion de la communauté.

Cette présentation des vœux est importante, elle permet de rassembler et d'honorer tous ceux qui tout au long de l'année contribuent au bon fonctionnement, à l'animation et au développement du village. C'est une façon modeste mais significative et sincère de les remercier. Pour les nouveaux habitants, au nombre de 57 cette année, c'est aussi l'occasion de faire connaissance avec ces forces vives.

La lettre municipale, avec ses deux éditions en mai et en octobre, a été distribuée dans les foyers.

# Laissez-vous conter Salornay-sur-Guye et les villages de la vallée de la Gande



Le label « Ville ou Pays d'art et d'histoire » qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie. Le Pays d'Art et d'Histoire entre Cluny et Tournus depuis septembre 2010 regroupe plusieurs communautés de communes : la Communauté de Communes du Clunisois pour ce qui nous concerne est dans ce périmètre. Le PAH a lancé depuis quelques années l'édition de dépliants "Laissezvous conter les communes du PAH".

Un dépliant "Laissez-vous conter Salornay-sur-Guye et les villages de la vallée de la Gande" a été édité et distribué cet été. Plusieurs pages ont été consacrées aux villages de la vallée de la Gande, permettant ainsi une meilleure connaissance des localités bordant ce cours d'eau. La brochure qui ne se veut pas un ouvrage historique ou économique apporte une connaissance assez large sur notre bassin de vie et invite à la découverte des sites. Adressez-vous à la mairie, si vous souhaitez vous procurer un exemplaire.

#### Fête patronale

Début Juin, la Place Gandin a laissé place aux manèges qui se sont installés pour quelques jours. Petits et grands ont pu se retrouver pour des moments de rigolade et de partage.

Toutefois, le manège enfantin qui au dernier moment a fait faux bond fut une déception tant pour les plus petits que pour la municipalité, qui s'attache à préserver cette journée de fête.



S'il est difficile aujourd'hui de faire venir les forains à notre petite fête, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que cette situation ne se reproduise pas. Pour tenter d'attirer plus de monde, la fête patronale sera programmée le week-end de Pentecôte.

#### Repas populaire



A l'initiative de la municipalité, les villageois étaient conviés le samedi 2 juin à un sympathique repas champêtre. Ils se sont retrouvés autour des tables installées à l'ombre des marronniers près du pont Sainte Catherine, pour un agréable moment de convivialité autour d'un pique-nique tiré du sac.

Les préparations culinaires de chacun ont fait le tour des tables permettant à tous de découvrir et de savourer de succulents mets.

#### **Fête Nationale**

Profitant d'une belle soirée, de très nombreuses personnes ont sillonné les rues du village, lampions multicolores aux mains. Chacun a ensuite pu admirer le feu d'artifice de grande qualité que la municipalité se fait un plaisir d'offrir chaque année. Des fusées ruisselantes d'étincelles aux multiples couleurs ont envahi le ciel durant de longues minutes, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

La soirée s'est poursuivie par le bal populaire gratuit organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers.

#### Le marché du Jeudi

Même si la fréquentation n'atteint pas des sommets, le petit marché du jeudi est apprécié. bien commercants fidèles au poste proposent un bel éventail de produits : fruits légumes, fromages, charcuteries et volailles, fleurs, plants, vêtements variés.... Nouveauté cette année un banc de poissons d'eau douce est présent deux fois par mois.

Et si le marché permet avant toute chose de faire ses



emplettes c'est aussi un lieu de rencontre et de convivialité, qu'il convient de préserver par une bonne fréquentation de la clientèle.

#### **Voisins vigilants**

Notre commune, comme beaucoup de commune rurales de notre région est victime de nombreux vols. La mairie rappelle pour information les consignes données par la Gendarmerie Nationale.

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable. Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, ...). Vous pouvez demander conseil à un gendarme réfèrent. Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Signalez à la brigade de gendarmerie ou à votre voisin vigilant tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare ou que des éléments apparaissent suspects.





L'année est ponctuée de diverses commémorations (la journée de la déportation, les armistices, la fête nationale..). Lors de ces commémorations, le cortège se rassemble devant la mairie et se dirige vers la place Gandin où le dépôt de gerbe s'effectue au monument aux morts. Ces commémorations permettent de rendre hommage aux disparus et de ne pas oublier les évènements qui font l'Histoire de France.

Après le 11 novembre, centenaire de la fin de la « Grande Guerre » il nous a paru indispensable de ne pas se limiter à quelques gerbes de fleurs déposées au monument aux morts. Le conseil a répondu à la demande d'organisation d'une causerie citoyenne autour de cette période particulièrement funeste. C'est sous la forme d'une journée « Mémoire de 14 / 18 » que fut mis en œuvre ce temps mémoriel, associant une exposition richement fournie, la diffusion d'un recueil sur les Salornéens morts pour la France durant cette période, une causerie citoyenne, avec la participation d'européens (britannique et allemand), et pour terminer la journée un concert de jazz de ces années mouvementées.



Nous devons tout particulièrement remercier Mrs. Thierry Allemand, Daniel Guillermier, Jeanne et Patrick Perrusset pour leur participation active. Un remerciement particulier aux élèves et aux enseignantes de CE et CM de notre école, qui ont grandement permis une belle affluence de visiteurs durant cette journée par leur travail contributif à l'exposition.

#### **Expositions au Moulin de la Clochette**

En juin le moulin de la Clochette a accueilli l'exposition littéraire illustrée de gravures de M. NUEL. Durand plusieurs week-ends, en juillet et aout, Jean-Claude Bory a dévoilé ses compositions artistiques constituées d'objets récupérés amassés au gré de ses pérégrinations. Exploitation des vestiges de nos objets quotidiens, l'exposition de Jean-Claude Bory a entrainé un public attentif à la rencontre de ces "Débris et Déchets" élevés au rang d'œuvre d'art. Ce fut l'occasion de plonger dans un monde particulier qui n'était pas sans rappeler quelques sculptures et compositions de grands artistes du XXème siècle".

## LES SERVICES COMMUNAUX

#### Le personnel communal

Pour faire fonctionner l'ensemble de ses services et répondre aux besoins des citoyens, la commune emploie du personnel : des agents administratifs et des agents techniques affectés aux tâches diverses d'entretien et d'amélioration de la commune.

Les agents d'animation travaillent en lien étroit avec les enseignantes, gèrent la restauration scolaire et le temps méridien, et s'occupent de l'entretien et de l'accueil du camping durant les périodes d'ouverture.

Voici la liste des agents et leurs quotités hebdomadaires théoriques au service de notre collectivité :

- Jocelyne Dupont, secrétaire de mairie, 35h;
- Evelyne Borecki, rédactrice principale et garde champêtre, 35h;
- Françoise Parat, adjointe d'animation, 33h;
- Séverine Dépinet, adjointe d'animation, 33h;
- Laurence Gelin, adjoint technique en charge de l'entretien 26h ;
- Bernard Fauconnet, adjoint des services techniques, 35h;
- Camille Rigaudier, adjoint des services techniques, 35h;
- Didier Robbio, adjoint des services techniques, 21h;
- Romuald Feburie, adjoint des services techniques 13h30.

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nouvelle organisation des services techniques. En prévision du départ en retraite de Didier Robbio au 1er mars 2019 (actuellement à temps partiel à 60 %), il a été proposé à Romuald Féburie (actuellement à 13,5 heures hebdomadaires) un poste à temps complet avec les fonctions de pilote d'activité de l'équipe qui sera composée de 3 agents à temps complet.

Nous terminons l'année par l'annonce du départ de notre rédactrice principale Evelyne Borecki qui a obtenu une mutation pour occuper le poste de secrétaire de mairie à Lournand. Agent de notre collectivité tout d'abord comme garde champêtre, puis comme rédactrice et garde champêtre, secondant efficacement

Jocelyne Dupont, Evelyne, de par ses compétences acquises pour une bonne gestion de la commune, et sa connaissance de la population, a su rendre des services très appréciés, tant aux élus qu'aux Salornéens dans l'étude de leurs demandes.

L'ensemble des élus de la commune la remercie de son engagement professionnel et lui souhaite une bonne installation dans ses nouvelles fonctions. C'est Aurélie Chappellier qui la remplace sur ce poste depuis le 20 décembre. Une période d'adaptation lui étant nécessaire, Evelyne la coache jusqu'à mi- janvier.

Les élus tiennent à remercier tous ces agents pour leur engagement professionnel.



#### Le secrétariat de la mairie

Jocelyne et Aurélie assurent toutes les tâches de secrétariat et de gestion. Il faut distinguer l'accueil téléphonique de l'accueil physique.

Les horaires d'ouverture de l'accueil au public qu'il convient de respecter sont les suivants : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 14h à 17h.

Samedi de 10h à 12h.

L'accueil téléphonique est: de 9h à 12h et de 13h30 à 18h (du lundi au vendredi sauf le mercredi) et le samedi de 10h à 12h.

Pour la plupart des habitants équipés d'internet, les demandes peuvent être exprimées à toute heure par courriel à : <u>mairie@salornay-sur-guye.fr</u> ou directement sur le site de la commune pour les demandes d'actes d'état civil.

Le site internet <a href="http://www.salornay-sur-guye.fr">http://www.salornay-sur-guye.fr</a>, les panneaux numériques permettent aussi l'information continue, sans compter nos sept points d'affichage pour l'essentiel.

#### Listes électorales - REU

Un Répertoire Electoral Unique (REU) est créé au niveau national ; sa tenue est confiée à l'INSEE. La réforme initiée en 2018 et officielle au 1 janvier 2019 vise tout d'abord à faciliter l'inscription sur les listes électorales, et limiter ainsi les non-inscrits ou mal inscrits. La révision annuelle est ainsi supprimée au profit d'une révision permanente. La date limite d'inscription jusqu'au 31 décembre de l'année sera désormais de 6 semaines avant chaque scrutin, transitoirement le 30 mars 2019 pour le prochain scrutin des européennes du 26 mai.

#### La bibliothèque intercommunale

Cette année 2018 s'est bien déroulée pour la Bibliothèque. Le nombre de livres empruntés a beaucoup augmenté et nous nous en réjouissons, d'autant plus que nous accueillons un nombre croissant d'enfants.

Quelques animations se sont tenues dans nos murs et ont connu un vif succès :

- Une matinée de lectures pour le jeune public, à l'initiative de l'association «
   Mille et Une Familles »
- En juillet, une exposition des livres de Jean-Jacques Nuel, qui fait partie de notre équipe de bénévoles, ainsi que de très beaux dessins illustrant ses textes.
- En décembre, un après-midi lectures sur le thème de Noël, organisé par l'association « La Courte Echelle ».

Durant cette année, deux de nos bénévoles ont suivi et réussi la formation proposée par la Bibliothèque Départementale de Saône et Loire (BDSL) : bravo à Dominique Darnand et Elisabeth Monchanin.

Après une interruption due à la réorganisation de la BDSL. Nous avons éliminé, de nos rayons, bon nombre de livres trop anciens et abimés afin de faire place aux nouveautés, grâce aux subventions versées par la commune de Salornay ainsi que de nos communes associées : Chérizet, Sailly, Saint André le Désert, Sigy le Chatel et Vitry les Cluny.

Notre bénévole Dominique Darnand a le projet d'animer des rencontres lecture destinées au jeune public. Des informations précises vous seront diffusées ultérieurement. De nouveaux bénévoles seraient les bienvenus.

Rappel des horaires : Lundi de 14H à 18H, Mercredi de 14H30 à 15H30, Jeudi de 16H30 à 18H, Samedi de 10H à 11H30.

L'équipe des bénévoles de la Bibliothèque souhaite vous accueillir encore plus nombreux et vous faire partager de belles lectures.

#### L'école

89 élèves représentant 56 familles sont actuellement scolarisés.

La directrice, Claire Frizot accueille 19 élèves en maternelle. Alice Bourgeoisat assure sa décharge de direction un jour par semaine, ainsi qu'un jour en GS/CP pour compléter Charlotte Guillermin. La classe a un important effectif cette année avec 27 enfants. Caroline Ferlay a 24 élèves en CE1/CE2. Sophie Beurtin (les lundis et mardis) et Vanille Bernard (les jeudis et vendredis) accueillent quant à elles 19 CM1/CM2.

Séverine Dépinet et Françoise Parat assistent les enseignantes des classes maternelles avec un temps un peu plus long cette année pour la classe de GS, du fait de son effectif.

Les maternelles et CP avaient un projet commun « au fil de l'eau ». Ils ont donc travaillé sur le patrimoine proche de l'école lors de promenades vers les lavoirs et puits, la fontaine et le pont Ste Catherine. Une croisière pédagogique clôturait ce projet fin juin à Digoin.

Le projet des plus grands était « le voyage dans le temps ». Ils sont allés au musée préhistorique de Solutré et au musée de l'école de St Rémy.

Des rencontres sportives et culturelles ont eu lieu pour toutes les classes.

La classe des CM a participé à la cérémonie commémorative du 11 novembre, ainsi qu'à la journée souvenir organisée par la municipalité le 24 novembre. Les élèves avaient fait de très belles lettres. Mr Guillermier, collectionneur, est venu présenter certains objets à l'école. Mme Gouaille du Pays d'Art et d'Histoire est intervenue avec un déplacement au monument aux morts.



La garderie et le restaurant scolaire

La garderie périscolaire accueille les élèves scolarisés de 7h30 à 8h50 le matin et de 16h30 à 18h le soir tous les jours d'école.

13 enfants en moyenne les matins, 10 les soirs et certains soirs plus d'une quinzaine d'enfants sont présents. Les enfants apprécient beaucoup Séverine et Françoise une semaine sur deux. Elles leurs proposent des jeux, des activités manuelles, de la déco.

On se rend compte que ce service proposé par la municipalité est de plus en plus apprécié et indispensable.

6 776 repas ont été servis au restaurant scolaire. Séverine et Françoise en assurent le service aidé par Frédérique qui a remplacé Laurence une bonne partie de l'année.

Pendant que les petits commencent leur repas, les grands jouent dans la cour de récréation pour permettre à chacun de profiter au mieux de cette coupure méridienne.

Les petits sont servis à l'assiette et pour les grands, depuis l'an passé, un selfservice est établi. Les plats sont sur la table, chacun gère son assiette et tout fonctionne très bien.

Avec une fréquentation de plus en plus importante, le personnel est obligé de s'adapter pour que le repas se passe le mieux possible.

#### Le Centre d'Intervention de Salornay-sur-Guye

2018 se termine, et comme d'habitude nous procédons à un petit récapitulatif de l'année écoulée. Deux choses importantes à retenir :

- une nette augmentation des interventions, 310 interventions en 2018 contre 250 en 2017
- un effectif de sapeurs-pompiers qui stagne. Ce qui créé, avec le nombre croissant des sorties, une problématique de disponibilité pendant les heures ouvrables.

Heureusement, deux personnes vont rejoindre l'équipe en 2019, Stéphane GUILLAUME, et Mathieu DUVERGER. Bienvenue à eux.

Au cours de l'année, Héloïse VANNUFFEL, et Baptiste MONTEL, ont poursuivi leur formation. Héloïse qui a totalement terminé son cursus depuis Novembre va bientôt recevoir la distinction de première classe.

Tous les sapeurs-pompiers ont participé à une journée de formation du maintien des acquis en secourisme, et ont appris quelques nouvelles technique avec du nouveau matériel.

Le 14 Juillet 2018, 4 sapeurs ont reçu la médaille d'argent pour 10 ans de service, les Sergents Chef DOTHAL Jean-Noël et ROUGELET Francis, le Sergent BLANCHARD Cédric et le première classe GARCIA Vincent.

A l'occasion du banquet, en Janvier 2019, le Caporal-Chef MAHUET Eric, et le Lieutenant ROUGELET Michel recevront la médaille d'or pour 30 années de service. Je remercie, bien évidemment, tous les sapeurs-pompiers pour leur engagement, ainsi que leurs familles qui participent indirectement à leur disponibilité.

## **AUTRES SERVICES ET INFORMATIONS**

#### Maison Locale de l'Autonomie

Le CLIC est devenu Maison Locale de l'Autonomie (MLA). Il s'adresse aux personnes en situation de handicap quel que soit l'âge et aux personnes de 60 ans et plus, leur entourage (famille, amis, voisins) et aux professionnels qui les accompagnent. C'est un service de proximité *gratuit*, unique et ouvert à tous.



Concrètement, pour la personne âgée, il examine sa situation, l'oriente et l'accompagne si nécessaire. Au domicile de cette dernière, il effectue une évaluation complète de ses besoins pour permettre une réponse adaptée : aide à domicile, soins, adaptation du logement, portage de repas, hébergement, aides financières...

Le CLIC accompagne également dans les démarches administratives : dossier de réversion/retraite, aménagement de logement, carte de stationnement, demande de maison de retraite, etc.

Ponctuellement, il peut présenter à la personne âgée et à son entourage des actions de prévention à travers des conférences, des groupes de parole (café Alzheimer), des ateliers sur le thème de la santé...

Il coordonne les actions des professionnels, met en place une aide adaptée à chaque situation et assure le suivi.

Pour le public en situation de handicap, le CLIC informe sur les prestations, sur un dossier en cours ou aide à la constitution des dossiers auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

En 2018, l'activité du CLIC a encore progressé avec 380 visites à domicile sur la Communauté de Communes du Clunisois.

#### Permanences:

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30, le mercredi de 9 h 00 à 12 h 30 (coordinatrice : Coralie COURTOIS ; assistante administrative : Virginie FRUCHART).

Contact: CLIC du Clunisois, Résidence Bénétin 71250 CLUNY, 03.85.59.30.60.



#### La Maison de services au public "MSAP"

Depuis juin dernier, la maison de services au public est installée au bureau de poste. L'offre de services est importante et variée : emploi, famille, social, santé, retraite, logement, énergie, accès au droit... sont autant de domaines sur lesquels les usagers peuvent être informés et accompagnés et tout cela dans un lieu unique de proximité.

Le chargé de clientèle de la poste a suivi une formation pour aider les habitants et faciliter toutes leurs démarches administratives. De plus, chaque lundi après-midi, une permanence est assurée par un agent de la Communauté de

Communes qui vous assiste pour des demandes plus particulières.

Ordinateur, scanner, accès internet et imprimante sont également à la disposition du public six jours sur sept, aux heures d'ouverture du bureau.

Les partenaires sont pôle emploi, la MSA, la CAF, la CPAM, la Carsat et les services de l'état.

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi: 9h00-12h00 et 13h45-16h30

Jeudi: 9h00-11h et 14h30-17h00.

Samedi: 9h00-12h00

#### La Communauté de Communes du Clunisois (CCC)

Deuxième année de fonctionnement sur le nouveau périmètre de 42 communes, la Communauté de Communes du Clunisois permet l'exercice de compétences et services dont on a parfois des difficultés à discerner s'il s'agit de la commune ou de l'intercommunalité. Peu importe! L'important est d'avoir l'organisation la plus pertinente et efficace au sein de ce qui est appelé dans notre jargon des collectivités le bloc communal.

Salornay, deuxième commune de l'intercommunalité avec ses 877 habitants, tient son rôle de bourg centre. En effet, après les extensions successives, il est important que certains services soient déployés au-delà de la ville centre. Notre MSAP (Maison des Services Au Public) en est un exemple.

En 2018, les huit conseils communautaires de l'année, précédés de douze réunions de bureau et de nombreuses réunions de commissions permettent aux délégués des communes un travail de fond qui complète et coordonne l'engagement communal.

Deux lettres communautaires ont été distribuées durant 2018 et illustrent des actions conduites qui ne seront donc pas reprises dans ce bulletin. Le site internet de la collectivité en propose une information détaillée.





Dans le cadre de sa démarche TEPOS (Territoire à Energie POSitive), la Communauté de Communes du Clunisois va prochainement mettre en ligne un cadastre solaire pour vous permettre de connaître le potentiel solaire de votre toiture.

Cette plateforme solaire développée par la société « In Sun We Trust » sera disponible pour l'ensemble du territoire via un site internet à la fin du mois de février.

Grâce à cette carte interactive chacun aura accès à une estimation fiable du coût et de la rentabilité d'une installation solaire

(photovoltaïque ou thermique) sur sa toiture, du fait que tous les bâtiments et habitations de la Communauté de Communes ont été étudiés et recensés. Des mois de préparation ont été nécessaires pour traiter et analyser les données géographiques et météorologiques permettant d'évaluer précisément votre potentiel solaire.

Cette expertise n'a rien à voir avec les approximations frauduleuses que des escrocs peuvent évoquer lors de démarchages téléphoniques. Avec ce cadastre solaire chacun pourra se faire une idée, en toute indépendance, de la rentabilité de panneaux photovoltaïques ou thermiques sur sa toiture.

Si vous êtes intéressé par la démarche, « In Sun We Trust » vous mettra ensuite en contact avec des installateurs locaux fiables, accrédités selon un processus de sélection strict afin de vous assurer le meilleur service possible.

L'ensemble des habitants de la Communauté de Communes sera informé lors de la mise en ligne de ce service.

#### Les informations du SIRTOM de la Vallée de la Grosne

#### Prêt de matériels et tarifs préférentiels

Habitant de la commune du territoire du Sirtom vous en avez assez de venir en déchèterie pour amener vos déchets verts, tontes ou branchages ?

Il est alors possible, dans nos magasins partenaires (liste et adresses sur le site <u>www.sirtomgrosnes.fr</u>), d'essayer gratuitement une tondeuse mulching ou un broyeur, ou de louer à tarif préférentiel une tondeuse mulching ou un broyeur : 20 € pour une demi-journée – 40 € pour une journée.

Pour bénéficier de ces avantages il faut simplement : un justificatif de domicile et une carte d'identité.

En 2018 le Sirtom a mis en place un système de contrôle d'accès (badges / barrières) sur la déchetterie de Salornay. Certains s'interrogent encore sur le bienfondé de cette ouverture numérisée. L'objectif est de réguler le nombre de voitures sur la plate-forme devant les quais, afin de sécuriser les dépôts pour les usagers.

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne s'est engagé en 2010 dans une démarche de réduction des déchets par le biais d'un programme local de prévention, aujourd'hui labellisé « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage »

Ouverture des déchèteries du SIRTOM de la Vallée de la Grosne - 2018

JOURS		LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
Matin	Après-Midi	M	AM	М	AM	М	AM	М	AM	М	AM	M	AM
	CLUNY 03.85.59.11.50		<b>√</b> √		11				1	<b>√</b> √	<b>✓</b>	1	
LA GUICHE 03.85,24.53,79					<b>√</b> √				1				11
TRAMAYES 03.85.50.58.47		✓√		1		11				<b>√</b> √			
TRAMBLY 03.85.50.45.08		<b>✓</b>	<b>✓</b>			<b>✓</b>	11			1	<b>√</b> √	<b>✓</b>	<b>✓</b>
	Y SUR GUYE 59.99.71			<b>√</b> √				1				<b>✓</b>	1

✓ Horaires été: 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30 (01/04 au 31/10)

✓ Horaire hiver: 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00 (01/11 au 31/03)

#### **Relais Assistants Maternels**

Les enfants du relais assistants maternels de la Communauté de Communes du Clunisois ont terminé l'année 2018 avec le passage du Père Noël mardi 18 décembre.



Le relais organise des temps d'animations tous les mardis matins, hors vacances scolaires, à la salle scolaire rue de Chatille, pour les enfants accueillis chez les assistantes maternelles, où différentes animations leurs sont proposées (activités manuelles, éveil musical, éveil moteur...)

#### Stérilisation des chats errants

Grâce à la convention passée entre la Fondation 30 Millions d'Amis et la Communauté de Communes du Clunisois, les campagnes 2017 et 2018 de stérilisation des chats errants ont permis de juguler les cas de prolifération signalés, ceci pour la tranquillité des habitants et un meilleur suivi des chats.

Afin d'éviter de nouveaux risques de prolifération, la population est appelée à faire preuve de civisme et de responsabilité en faisant stériliser ses animaux, chats et chiens, mâles et femelles. De plus, nous rappelons que l'identification par tatouage ou puce électronique est obligatoire pour les chats et les chiens. Elle permet de restituer l'animal perdu à son propriétaire dans les meilleurs délais.

Plus d'informations : Chats du Cœur en Clunisois : chatsducoeurenclunisois.fr Chantal au  $06\ 65\ 63\ 35\ 65$ 

# **INFORMATIONS PRATIQUES**

Pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
		Indiquer: nom, prénoms,	
naissance	naissance	date de naissance, et nom et prénoms des parents	pour envoi
Extrait de mariage	A la mairie du lieu de mariage	Indiquer : nom, prénoms, et date du mariage	Une enveloppe timbrée pour envoi
Extrait de décès	A la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	Indiquer : nom, prénoms, et date du décès	Une enveloppe timbrée pour envoi
Duplicata de livret de famille	mariage	date du mariage, lieu et date de naissance des enfants	Gratuit
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire central 107 rue du Landreau 44079 Nantes Cedex	date et lieu de naissance	pour envoi
Carte d'identité (valable 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs)	Mairie de Cluny sur rendez-vous	Copie intégrale de l'acte de naissance (sauf si l'ancienne carte est périmée depuis moins de 2 ans), 2 photos identiques récentes, 1 justificatif de domicile, l'ancienne carte si renouvellement.	(sauf en cas de perte ou d'incapacité à produire l'ancienne
Passeport Biométrique Adulte (valable 10 ans)	Mairie de Cluny sur rendez-vous	Carte d'identité si en possession,  1 photo récente couleur, copie intégrale de l'acte de naissance (sauf si l'ancien passeport est périmé depuis moins de 2 ans), 1 justificatif de domicile, l'ancien passeport si renouvellement	1 timbre fiscal à 86,00 Euros
Passeport Biométrique pour un mineur (valable 5 ans)	Mairie de Cluny sur rendez-vous	Carte d'identité si en possession,  1 photo récente couleur, copie intégrale de l'acte de naissance (sauf si l'ancien passeport est périmé depuis moins de 2 ans),  1 justificatif de domicile, l'ancien passeport si renouvellement	moins de 15 ans : 1 timbre fiscal à 17,00 €. Pour les jeunes de 15 à
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Livret de famille, pièce d'identité, justificatif de domicile ou de contribuable	Gratuit
Légalisation de signature		Signature à apposer en mairie et justificatif d'identité	
Carte grise	Préfecture	Ancienne carte grise, certificat de vente et justificatif d'identité et de domicile	Préfecture pour les

# **LES PROJETS POUR L'ANNÉE 2019**

Le projet de l'année 2019, majeur financièrement, sera la levée du Grand Pont, rue de l'abattoir. Après le pont réhabilité il y a quinze ans, cet ouvrage caractéristique de notre patrimoine est vétuste et devra être consolidé et restauré selon les exigences de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine.

Nous envisageons la finition du mur intérieur nord de notre église dont le périmètre est désormais assaini.

Les travaux de sécurisation par des ralentisseurs rue des Ravarys seront engagés et le revêtement de la voie sur le tronçon sud sera envisagé. Le ralentisseur de la rue Lucie Aubrac sera repris et divers réparations de voirie seront envisagées dans le cadre de l'entretien régulier annuel à assurer.

Rue de Chatille, un chantier de mise en souterrain de la ligne électrique en fils nus est programmé par le SYDESL. Un chantier de dissimulation concernera également la rue de l'hôpital depuis l'EHPAD jusqu'au carrefour de Brioux.

Nous achèverons la signalétique du parking de covoiturage.

La documentation actualisée sur nos chemins de randonnée est à prévoir. Les plans d'information de nos « relais informations services » sur les places Gandin et Lomonot seront renouvelés après l'achèvement de notre plan des activités.

Nous poursuivrons la restauration du mur en pierres le long de La Gande près du pont Sainte Catherine, sans doute avec le concours d'un chantier d'insertion.

L'offre de terrains à bâtir en lotissement ou individuel permettra de répondre à des acquéreurs potentiels voulant s'installer dans notre commune.

La voirie définitive du lotissement des Tilles pourrait être engagée au vu du nombre de constructions déjà réalisées courant 2019.

Concernant l'entretien de nos espaces, tant nos orientations de longue date quant au respect de l'environnement que les obligations actuelles, nous poursuivrons nos aménagements afin d'économiser les travaux de désherbage qui sont chronophages.

L'achat d'un nouveau matériel de tonte est envisagé.

L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) de la Communauté de Communes du Clunisois va être mise en place et permettra aux foyers éligibles le soutien pour des travaux d'économies d'énergie.

Notre zone d'activité communautaire devrait connaître un nouveau projet avec le laboratoire de transformation très attendu par la profession agricole qui veut valoriser des produits. L'atelier d'insertion Coreba comme l'entreprise à but d'emplois InCluniso s'installeront dans le bâtiment existant.

Au moment du vote budgétaire en mars ou au fil des mois, des travaux ou investissements pourront être retenus en fonction des nécessités.

### LES CONSCRITS DE LA CLASSE EN 8

Samedi 21 avril, les conscrits de la 8 avaient rendez-vous en milieu de matinée place de la mairie, pour la traditionnelle journée des classes.

Pas de jeune cette année encore pour sillonner les rues du village au son du clairon, c'est donc les plus "anciens" qui ont organisé cette journée de retrouvailles. A noter la belle mobilisation des 60 ans qui étaient 14.

Les 47 conscrits ont passé un agréable moment dans une ambiance bien sympathique qui laissera à tous de bons souvenirs. Ils se sont promis de se revoir dans dix ans.

Comme de coutume quelques conscrits se sont rendus à la maison de retraite, pour remettre les cocardes aux résidents qui fêteront une dizaine cette année.



## LA VIE ASSOCIATIVE

Nos associations créent et enrichissent la vie dans notre espace communal. Il nous faut saluer les responsables et leurs membres pour leur dévouement et leur implication. Les associations remplissent plusieurs rôles, de par la diversité des motivations qui animent ceux qui en sont à l'origine, ou qui en poursuivent l'action ou la philosophie.

Nous distinguons plusieurs grandes fonctions remplies par nos associations :

- Partage d'un loisir, d'une passion entre membres : associations sportives, associations de pêche, de chasse, d'amateurs de vin...
- Défense les intérêts des membres : association de parents d'élèves, de personnes souffrant d'une maladie spécifique...
- Animation de l'action caritative et humanitaire nationale et internationale.
- Encouragement de l'expression, de la diffusion et la promotion d'idées ou d'œuvres, de créations artistiques.

#### **Amicale des sapeurs-pompiers**

L'amicale des sapeurs-pompiers regroupe les actifs et les vétérans. Le but est de fédérer les liens sociaux entre les personnes, d'assurer une couverture sociale pour nos membres et d'organiser des manifestations (banquet annuel, bal du 14 juillet, tournée de calendriers, boudin...).

Cette année, notre bureau a été renouvelé en janvier. Nous avons aussi remis en place la journée « vente de boudin à la caserne », qui fût un franc succès.

Je finirai en remerciant les habitants de nos communes pour le bon accueil et leur générosité lors de notre tournée de calendriers, et un remerciement à la commune de Salornay-sur-Guye pour son aide matérielle et financière tout au long de l'année.

#### La Boule Joyeuse de la Guye

La saison s'est clôturée par l'assemblée générale le 9 novembre, avec une bonne participation de nos 27 licenciés. La prévision pour 2019 reste stable.

A cette occasion, nous avons remis des nouvelles tenues à nos licenciés, maillot et veste offerts par T2M, dirigée par notre sociétaire Patrick Lapray.

Les shorts offerts par le plombier Maxime Piguet seront remis au printemps.

Pour la saison 2019, 7 concours sont prévus :

- . Dimanche 28 Avril : éliminatoires 4éme division secteur4
- . Mardi 21Mai : Quadrettes vétérans
- . Vendredi 7 Juin : Sociétaire Challenge DANY
- . Vendredi 28 Juin : Sociétaire Challenge TULU
- . Vendredi 6 Septembre : Sociétaire Challenge TONIN
- . Samedi 14 septembre : Sociétaire Challenge NENES
- . Samedi 21 Septembre : Doublettes Challenge NONIN

En fin de saison 2019 nous organiserons l'assemblée générale du secteur 4. Les sociétaires remercient la commune, les sponsors et les bénévoles qui ont participé au bon fonctionnement de la société.

## Club Loisirs et Amitié de Salornay-sur-Guye

Le 29 novembre, 45 de nos 55 adhérents étaient présents lors de notre assemblée générale.



Nous avons passé en revue le bilan des activités 2018. Celles et ceux qui sont assidus se retrouvent avec plaisir à la salle de la mairie à 14 H, le 1er et le 3ème jeudis du mois pour pratiquer des jeux (belote, tarot, scrabble...).

Les marcheurs, eux, se retrouvent tous les mardis place de la clochette à 14 H pour une marche de 6 ou 10 Km sur Salornay ou les communes environnantes. Le 9 octobre, 15 personnes ont participé à une marche organisée sur la journée avec un départ de Solutré et repas tiré du sac au sommet de la roche de Vergisson. Le retour par Davayé et Solutré nous a permis de passer une agréable journée avec de beaux paysages. Le dernier mardi du mois est consacré à la marche cantonale dans différentes communes du canton.

Toutes les manifestations prévues en 2018 ont été réalisées avec succès et unanimement appréciées, le rapport financier présenté par Mme Dupaquier a été approuvé par tous.

#### Prévisions des manifestations pour 2019:

11 janvier: galettes des rois offertes par le CCAS, que nous remercions, 21 janvier: dictée des clubs, 18 février: dictée du canton à Buffières, 8 mars: concours de belote à Salornay, 7 avril: repas dansant à Massilly, 14 mai: concours de pétanque à Savigny-sur-Grosne, 16 mai: marche du Mâconnais à Sennecey-les-Mâcon, 22 mai: assemblée générale de la fédération à Génelard.

Les dates pour les 2 repas seront définies par le bureau.

#### Calendrier des marches cantonales :

janvier: Salornay, février: Massilly, mars: Bray, avril: Mazille, mai: La Vineuse, juin: Flagy, septembre: Cluny, octobre: Buffières, novembre: Massilly. Suite aux questions posées lors de l'assemblée générale, il a été demandé:

- de jouer à la pétanque place Gandin aux beaux jours. Nous avions déjà essayé mais peu de participants. Nous recommencerons cette année.
- d'envisager une deuxième journée de marche avec départ le matin comme pour les 2 roches. Les marcheurs étant informés, nous étudierons les propositions.

Deux personnes du bureau demandent à être remplacées, en l'occurrence M. Pierre vice-président, et Mme Forest secrétaire. Nous les remercions vivement pour le travail effectué pendant de nombreuses années. Aucune personne présente ne désirant entrer au bureau, deux membres de l'ancien bureau, Mme Bailly pour le secrétariat et M. Roberjot pour le vice-président ont bien voulu accepter de les remplacer.

#### Association « Main dans la main avec Marie »

En Février dernier le verdict tombe : Marie Gelin apprend qu'elle est atteinte d'une leucémie. D'un seul coup sa vie bascule, hospitalisée à Dijon, elle subit des traitements lourds très éprouvants. A la douleur physique s'ajoute l'éloignement de son mari, de son petit Gabin et de sa famille.

Afin de lui apporter, à elle et à sa famille, un soutien moral et financier, Lucie, sa sœur et Dorine sa cousine épaulées par Jean-Luc Fonteray et Gilles Burteau créent l'association « Main dans la main avec Marie ».

Un bel élan de générosité, d'humanisme et de solidarité s'est créé pour aider Marie et l'association a reçu de nombreux dons. Ces fonds ont permis de financer les déplacements de son mari à Dijon. Mais aussi du matériel informatique pour que Marie puisse voir son fils durant ses longues semaines d'hospitalisation. Les dons ont aussi contribué à améliorer son quotidien, difficile à trouver en ces moments compliqués, tel que des soins compatibles avec la chimio et aussi rendre le plus agréable possible ses retours à la maison.

Les membres de l'association et Marie qui est aujourd'hui en rémission remercient sincèrement toutes les personnes qui ont tenu un rôle très important au cours de cette année. Chacune à sa façon, par un sourire, une main sur l'épaule, un mot de réconfort, un don, une idée, une pensée ou une action ont aidé Marie dans ce difficile combat, et parfois l'ont guidé sur le chemin de la force et du courage.

#### Amicale pour le Don du Sang



Si on donnait plus souvent un peu de soi-même C'est un véritable appel à la générosité de tous qui a été lancé par les responsables des centres de transfusion sanguine, car les besoins quotidiens sont très importants (10 000 poches de sang). 200 personnes se sont présentées aux 4 collectes de l'année 2018.

Donner son sang, c'est surtout sauver des vies. Peut-être même sa propre vie – Donner et recevoir.

Le don de sang doit devenir un acte banal, régulier, ancré dans le quotidien. A la portée de tous, ce geste simple et solidaire ne doit pas revêtir un caractère exceptionnel.

DON DE SANG = DON DE VIE - « PLUS DE SANG, C'EST PLUS DE VIE »

#### Quelles sont les conditions pour donner son sang ?

- \*Etre âgé de 18 à 70 ans peser plus de 50 kg 4 dons par an pour les femmes et 6 dons par an pour les hommes.
- \*Pour un premier don il faut se munir d'une pièce d'identité Un don dure environ 30 minutes, l'entretien médical avant le don vous assure une entière sécurité.
- \*Le jour du don, il faut bien s'hydrater avant et ne pas venir à jeun.
- \*Après le don, une collation vous est proposée.

Alors, n'hésitez plus, venez rejoindre les nombreux donneurs, et dans un esprit de solidarité, nous vous informons des dates des collectes 2019:

#### **SALORNAY**

Vendredi 15 février de 8h30 à 12h30 Vendredi 12 avril de 8h30 à 12h30 Vendredi 07 juin de 14h30 à 18h30

#### **CLUNY**

Mercredi 16 janvier de 8h30 à 12h30 Mercredi 20 mars de 15h30 à 19h30 Mercredi 22 mai de 8h30 à 12h30 Vendredi 27 septembre de 8h30 à 12h30 Vendredi 29 novembre de 8h30 à 12h30 Mercredi 17 juillet de 8h30 à 12h30 Mercredi 11 septembre de 8h30 à 12h30 Mercredi 13 novembre de 8h30 à 12h30

#### Prochaines manifestations:

Loto: 24 février 2019Mâchon: 3 mars 2019

Assemblée générale : 29 mars 2019Dîner dansant : 19 octobre 2019

L'amicale recherche de nouveaux bénévoles pour aider lors des collectes (préparation et rangement de la salle, servir les collations aux donneurs après le don de sang).

Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues 06 69 99 81 47.

L'amicale remercie la municipalité pour le prêt de la salle polyvalente pour les collectes, le loto et le dîner dansant.

#### A.P.E

Les membres de notre association remercient l'ensemble des personnes qui participent de près ou de loin à la réussite des activités de l'association, ainsi que la municipalité pour son soutien matériel.

Comme tous les ans, 2018 a vu une partie du bureau de l'APE renouvelée et des nouveaux membres remplacer ceux dont les enfants sont partis au collège :

Président : Martial Boulesteix - Vice-président : Pierre Viard - Secrétaire : Géraldine Déron - Vice-secrétaire : Emilie Gelin - Trésorier : Pierrick Griveau - Vice-trésorière : Elodie Labaune - Membres actifs : JOMAIN Pierrick, DYON Laetitia, SCHMIDT Laurent, GELIN Amélie, GUILLERMIN Kévin, CORNELOUP Emmanuelle.

Le bilan financier des différentes manifestations a permis, cette année encore, de réaliser des projets éducatifs proposés par les enseignants.

Pour cette nouvelle année scolaire, nous espérons que l'association, alimentée par l'implication et la bonne humeur de ses membres et bénévoles, sans oublier l'appui matériel de la municipalité, perdure afin d'offrir à tous les enfants de notre école une scolarité riche de projets variés. Par exemple, le projet musical en partenariat avec la DRAC, les élèves participeront à la création d'une chanson (musique et parole) par classe.

Dans la volonté de rassembler encore plus de parents d'élèves, de consolider les liens avec l'équipe enseignante, les autres associations et tous les habitants de Salornay et des alentours, nous vous donnons rendez-vous pour nos prochaines manifestations : Loto - Vente de fromage – Carnaval sportif - Tombola - Kermesse de l'école

De plus, l'association organise tout au long de l'année une collecte de cartouches vides jet d'encre. Tous les habitants sont invités à déposer leurs cartouches usagées à la mairie. Les bénéfices liés à cette collecte permettront de financer une partie des sorties éducatives de l'école.

#### La Courte échelle

Cette année encore la Courte Echelle a fait le plein d'adhérents : 215 familles pratiquent une activité.

Notre forum qui a lieu début septembre permet à toutes les personnes intéressées de venir se renseigner, rencontrer les intervenants et les membres de l'association. Notre présence au forum des associations à Cluny permet également de montrer aux habitants du clunisois que Salornay est un village dynamique qui propose un panel d'activités variées pour petits et grands, à des tarifs que nous nous efforçons de ne pas augmenter d'une année sur l'autre.

Chaque année, de nouvelles activités viennent s'ajouter à celles qui fonctionnent déjà. Cela n'est pas toujours facile de trouver des créneaux dans la semaine pour pouvoir proposer ces nouvelles activités. Ainsi, nous faisons désormais les mardis de semaine paire « scrapbooking ».

Nous en profitons pour remercier la municipalité qui met gracieusement tous les locaux à notre disposition.

Nous avons découvert le cardio-training, proposé par Maxime, qui a été victime de son succès, avec la gym douce. Le groupe a pu être scindé en deux. Nous avons découvert aussi la comédie musicale le mercredi. En revanche, trop peu de personne ont été présente à l'atelier d'écriture, cette année.

La demande de mise en place du step, animé par Sabry, a également été victime de son succès.

#### Nos manifestations:

Le loto édition 2018 a très bien fonctionné, encore une salle comble et des gagnants heureux... La braderie enfantine s'est déroulée début novembre. Cette manifestation cible un public bien précis et permet à tous de faire de bonnes affaires. Nous avons également fait un don au Téléthon comme chaque année. Pour la fête de Noël, les enfants et leurs familles étaient invités à entrer dans la maison du père Noël, où plein de surprises les attendaient.

Dates à retenir pour 2019: loto - dimanche 3 février et Braderie enfantine - dimanche 27 Octobre.

Les membres du Bureau vous souhaitent une très belle année 2019.

Contact: lacourteechelle-salornay@gmail.com

N'hésitez pas à visiter notre blog pour mieux connaître l'association http://lacourteechelle-salornay.over-blog.com

### Club de l'Espérance

L'association du Club de l'Espérance a pour but d'agrémenter le quotidien des résidents de la maison de retraite « Lucie et Raymond Aubrac ». Les actions que le club souhaite mener complètent le rôle de la maison de retraite dans l'accueil des personnes âgées afin de préserver l'intégration sociale des résidents.

Les membres du Club organisent et mettent en place diverses animations et services.

Composition du bureau :

Président : Mr COCHON Aurélien / Vice-présidente : Mme Renaud Odile

Secrétaire : Mme PERNIN Nathalie/ Secrétaire adjointe : Mme BERTHET Blandine Trésorier : Mr VAUTHIER Claude / Vice trésorière : Mme BOCHATON Martine

Cette année, les manifestations organisées ont été :

- Vide grenier en avril : beaucoup de visiteurs, journée très agréable.
- Sortie à Touro-parc pour une guarantaine de résidents.
- Voyage de 5 jours à Sérignan pour 12 résidents.

- Illuminations et marché de Noël le 7 décembre où sont mis en vente les objets confectionnés par les résidents tout au long de l'année.

Boissons hivernales, châtaignes, sablés de noël, sandwichs/ frites sont proposés.

- Kermesse « tous à la guinguette ».

Grâce aux bénéfices récoltés lors de ces manifestations, l'association a financé plusieurs spectacles (Groupes de chanteurs, musiciens, clown, cirque, Vidéo rama, films, documentaires, voyage dans le sud de la France à Sérignan...).

Les Olympiades 2018 ont eu lieu à Cluny, toutes les équipes se sont bien défendues, la présence active des bénévoles contribue au bon déroulement de la journée.

La sortie gastronomique annuelle s'est déroulée à Lournand au restaurant le pont de Cotte, 40 résidents ont dégusté avec plaisir les cuisses de grenouilles.

La réflexologue financée par l'association continue de venir chaque mois dans l'établissement.

Les bénévoles assurent des animations au sein de l'établissement :

- Lundi : belote et jeux divers (Odile, Françoise, Lulu, Jacques, Michelle et Suzanne)
- Mardi : chorale (Simone)
- Vendredi : loto (Jocelyne, Michelle, Madeleine, Odile et Jean Paul)
- Mercredi et samedi : boutique associée au bar qui accueille les résidents et les familles (Marie, Simone, Chafia, Lulu et Christine) et aident aux différentes manifestations et sorties tout au long de l'année. A ces occasions, Christiane, Nicole, Raymond, Bernard, Jean-Paul, Michelle, Irène, Martine, Bernadette, Françoise, Nathalie, Claude, Marie Claude... se joignent à l'équipe en place.
- Des nouveaux ateliers manuels (côté jardin) animés par Fanette ont été mis en place en cette fin d'année.

Le Club profite de ce bulletin pour adresser ses remerciements :

Aux membres de la Croix Rouge qui donnent de leur temps pour animer une aprèsmidi musicale au sein de l'établissement.

Au personnel qui s'investit auprès du Club de l'espérance, et aux bénévoles sans qui, rien ne serait possible.

Le Club de l'Espérance serait ravi d'accueillir de nouveaux membres Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues...



#### Club Athlétique Salornéen

Suite à l'assemblée générale de fin de saison, le bureau dirigeant a subi quelques modifications. Gérard Bertrand, après de nombreuses années de bons et loyaux services à la tête du club, laisse sa place à Pierre Viard.

Le club a été affecté par la disparition de Bruno Guenet, membre très actif.

Les autres membres repartent pour une saison supplémentaire et ont le plaisir d'accueillir même deux nouveaux renforts : Philippe Aumeunier et Rémi Michel. Le bureau est donc constitué ainsi :

Président : Pierre Viard, Vice-président : Lionel Piguet, Secrétaire : Damien Lagrue, Trésorier : Fabien Geoffroy

Membres actifs: Philippe Aumeunier, Christophe Baligand, Gérard Bertrand, Philippe Desbas, Frantz Garcia, Maxime Gautheron, Julien Gressard, Kévin Guillermin, Pierrick Jomain et Rémi Michel.

Bilan des manifestations organisées par le club : beau succès pour la foire aux puces et la journée Beaujolais Nouveau, moins bien pour la pétanque du mois d'août. Ces manifestations seront renouvelées en 2019 ainsi qu'un concours de belote le Samedi 09 Février, le club espère voir beaucoup de Salornéens y participer. Le club remercie tous ceux qui œuvrent pour le bon déroulement de ces manifestations.

Le club compte, cette saison, 52 jeunes licenciés dans les catégories U7 à U15, avec des ententes en U9, U11, U13 et U15 avec Joncy.

Les éducateurs/responsables sont Eddy Herrard et Alisson Feburie (U7), Damien Lagrue et Vincent Delorme (U9), Julien Gressard (U11), Alexandre Rougelet et Emeric Morel (U13).

Nous avons le plaisir de pouvoir reconduire notre équipe sénior féminine qui comporte 13 joueuses. Guillaume Lambert est à la tête de ce groupe qui joue le dimanche matin.

Pour les équipes sénior masculines, l'effectif est légèrement en baisse, avec 30 joueurs. Damien Lagrue s'occupe des entraînements et de l'équipe première ; Fabien Geoffroy s'occupe des gardiens et de l'équipe réserve.

Le CAS présente à tous ses meilleurs vœux pour 2019. Il remercie la municipalité pour son aide, ainsi que toutes les personnes s'impliquant au sein de l'association ou apportant une aide quelle qu'elle soit.



#### Le Réveil de la Guye

Le conseil d'administration du réveil de la Guye se compose de la façon suivante:

Président : Givry Patrick

Vice-président : Loreau Hubert

Trésorier : Burteau Gilles

Secrétaire : Descombin Jean Pierre

Membres du C.A.: Reymann Philippe - Dugard René - Dutrion Serge - Péchoux

Daniel - Maintenon Hervé.

L'assemblée Générale de l'association a eu lieu le 3 mars 2018 à Salornay sur

Guye ; 60 personnes étaient présentes.

Il est possible de prendre sa carte de pêche chez l'un de nos deux dépositaires à savoir le tabac Courtois a Salornay sur Guye ou le garage Roze à Germagny ou directement sur internet.

250 kg de truites fario ont été lâchées le 5 mars 2018 pour l'ouverture du 10 mars 2018 et 120 kg le 7 avril 2018. 3000 brochets d'environ 6 cm ont été déversés dans la Guye le 27 avril 2018 et 3000 truitelles seront déversées début d'année 2019. Des pêches électriques faites par la fédération de pêche de Saône et Loire courant septembre laissent entrevoir des populations importantes et diversifiées de poissons sur la Guye.

Le réveil de la Guye organisera un concours de belote le 2 février 2019 puis un concours de pétanque le samedi 22 juin 2019. L'assemblée générale se tiendra le samedi 2 mars 2019.

Le réveil de la Guye remercie toutes les personnes qui œuvrent pour la vie de l'association. Nous remercions également toutes les communes pour leur subvention et la mise à disposition des diverses infrastructures.

Le maire, les élus, le personnel communal et les membres des associations vous souhaitent une très bonne année 2019.